



## Charte multimédia de la Médiathèque d'Uxem

La mise à disposition du grand public des outils et des moyens d'accès aux technologies de l'information et de la communication s'inscrit dans les missions de service public de la Médiathèque afin d'élargir les ressources documentaires disponibles, mais aussi de permettre au plus grand nombre de s'approprier et de maîtriser ces nouvelles technologies, devenues indispensables au développement personnel et professionnel.

La présente charte, associée au Règlement intérieur de la Médiathèque, a pour objet de préciser :

- Les conditions générales d'utilisation des moyens et des ressources informatiques de la Médiathèque (connexions à internet et postes informatiques)
- Les responsabilités des utilisateurs de ces ressources en accord avec la législation.

Ces conditions s'imposent de plein droit à toute personne souhaitant utiliser les ressources informatiques mises à sa disposition par la Médiathèque.

### Art.1 – Conditions d'accès

- L'accès aux postes informatiques est ouvert à tous et gratuit. Il est soumis à une inscription préalable à l'accueil, dans le respect de la loi anti-terroriste du 23 janvier 2006.
- Pour les usagers inscrits, un code d'accès leur sera fourni sur présentation de leur carte d'adhérent et sera valable 1 ans.
- Les personnes non inscrites devront présenter une pièce d'identité lors de leur première consultation internet. Un code leur sera alors fourni.
- La consultation d'internet par les mineurs nécessite :
  - La signature d'une autorisation parentale
  - La présence d'un adulte pour toute consultation d'internet par un enfant de **moins de 12 ans**.
- L'accès aux postes informatiques est ouvert aux horaires d'ouverture de la Médiathèque. Il s'effectue sans réservation préalable.
- Afin de faciliter la disponibilité des postes, il est limité à 1 heure par jour et par personne. En cas de besoin et de disponibilité des postes, cette durée peut être allongée.
- Un poste ne peut être utilisé que par 2 personnes au maximum.

## Art.2 – Services et équipement proposés

- 2 postes informatiques permettant l'accès à internet et aux ressources numériques éventuelles (Sélections de sites, consultations des DVD et Cd de la Médiathèque, jeux en ligne)
- Utilisation des outils de bureautique.
- Un poste informatique avec accès au catalogue de la Médiathèque.
- 2 casques audio sans fil.
- Photocopies et impressions en format A4 noir et blanc, sachant que celles-ci sont soumises à tarification. (0,20 € / page)

Le personnel de la Médiathèque se tient à disposition du public pour une assistance ponctuelle (aide à la recherche documentaire, familiarisation avec l'outil). Il ne peut en aucun cas fournir une formation complète à l'outil informatique.

## Art.3 – Conditions d'utilisation

### 3.1 – Interdits et autorisations

Il est interdit de :

- Communiquer ses codes d'accès internet à un tiers, même à titre exceptionnel
- Installer des programmes ou logiciels sur les postes informatiques
- Modifier la configuration des machines
- Tenter de réparer ou redémarrer les postes informatiques
- Tenter de s'introduire sur un ordinateur distant
- Effectuer tout acte assimilé à du vandalisme informatique
- Consulter des sites de nature pornographique ou sexuellement explicite, ou incitants à la violence, à la discrimination, à la haine raciale ou contraires à la loi
- Consulter des sites de jeu d'argent (paris en ligne, poker...)
- Télécharger ou consulter des fichiers illégaux

Les usagers peuvent :

- Utiliser des clés USB et disques durs externes, à condition de respecter l'analyse antivirus préalable
- Enregistrer des fichiers sur le poste informatique pour un stockage momentané
- Consulter leur messagerie électronique, jouer en ligne, effectuer des paiements en ligne à partir du moment où ces activités ne nécessitent pas de téléchargement ou d'installation de fichiers, pilotes ou logiciels

## 3.2 – Engagement de l'utilisateur

L'utilisateur s'engage à :

- Respecter le matériel
- Respecter les interdictions précitées
- Signaler tout problème technique
- Respecter les lois en vigueur : droit d'auteur, copie illicite de logiciels commerciaux, etc.
- Ne pas consulter des sites dont le contenu visible à l'écran pourrait heurter la sensibilité des usagers, notamment des mineurs
- Se déconnecter dès son départ (fermer toutes les fenêtres)

### Art.4 – Responsabilités

Les utilisateurs sont responsables des sites internet et du contenu consulté. Ils sont informés que la Médiathèque détient la liste des sites consultés et dispose de moyens permettant de vérifier qu'il n'est pas fait d'usage illicite de ce service.

La Médiathèque n'est pas responsable de la qualité de l'information trouvée par les usagers sur internet. Toute forme de commerce est de la responsabilité de l'utilisateur.

Les utilisateurs sont responsables des données personnelles transmises sur internet. L'utilisateur est responsable de l'affichage sur l'écran des documents qu'il choisit de consulter.

Les mineurs sont sous la responsabilité pleine et entière de leur représentant légal. La Médiathèque et son personnel ne pourront en aucun cas être tenus responsables du contenu consulté sur internet par un mineur.

Le personnel de la Médiathèque se réserve le droit d'interrompre toute connexion dont l'usage ne conviendrait pas à un lieu public ou ne respecterait pas les règles de la présente charte. Le non respect des règles de cette charte peut entraîner la suspension ou la suppression du droit d'utilisation du multimédia ainsi que l'exclusion temporaire ou définitive de la Médiathèque. La commune pourra par ailleurs dénoncer toute consultation illicite aux autorités compétentes d'après l'article 227-24 du Code pénal.

Conformément à la loi du 23 janvier 2006 et au décret du 24 mars 2006, la Médiathèque conservera pendant 1 an les données techniques de connexion.

Charte adoptée par délibération du conseil municipal le 16 novembre 2018

## CHARTRE DE L'ESPACE MULTIMEDIA

À remplir par l'utilisateur et à conserver par la médiathèque

Je soussigné(e) (nom et prénom)

Certifie avoir pris connaissance de la charte d'utilisation de l'espace multimédia de la Médiathèque Municipale d'Uxem et m'engage à la respecter.

À Uxem, le ..... / ..... / .....

Signature

### Autorisation parentale

Je soussigné(e) (nom et prénom) .....

Représentant légal de : (nom et prénom de l'enfant) .....

Autorise mon enfant à utiliser l'espace multimédia (rayer la mention inutile) OUI NON

Je m'engage à ce qu'il respecte les termes de la charte de l'espace multimédia.

À Uxem, le ..... / ..... / .....

Signature du représentant légal du mineur

